Ville de Herstal

Herstal infos

Li tchaf'teû d'Hèsta

L'hebdomadaire d'informations de la Ville de Herstal

www.herstal.be • villedeherstal • **n°107** • 4 juillet 2019

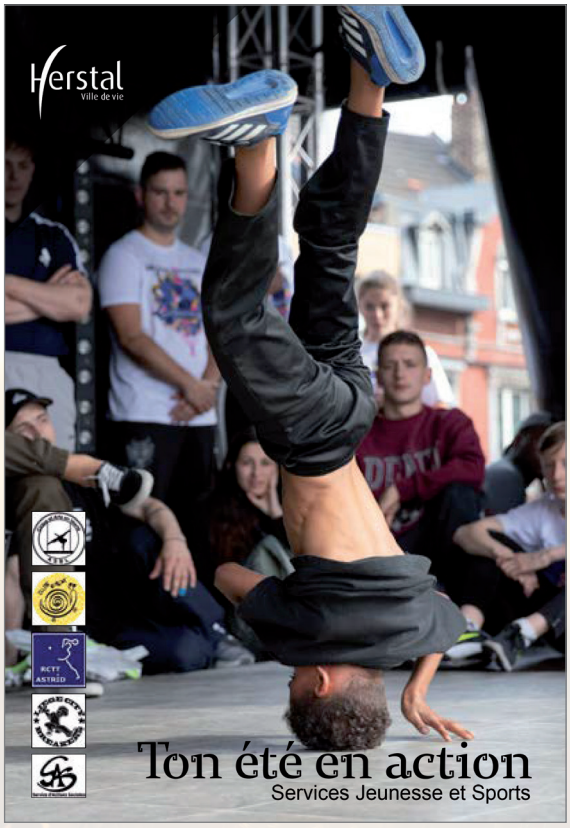

TON ÉTÉ EN ACTION

Animations culturelles et sportives pour les jeunes, du 4 juillet au 9 aout

Pour les jeunes qui ont envie d'enrichir leur été d'activités un peu fun, le service des Sports et le service Jeunesse de la Ville de Herstal ont concocté un petit programme d'activités gratuites, en partenariat avec l'AMO Le Sas, l'ASBL Cirque et Arts en liberté, les Liège City Breakers, les skateuses de "Elles roulent" et le club de tennis de table RCTT Astrid.

Au programme, multisports, jeux vidéo, piscine, break-dance, rap, ping-pong, skate : il y en aura pour tous les âges et tous les gouts.

Ça commence dès ce jeudi 4 juillet avec des activités multisports à partir de 14h à l'Agora de Vottem et ça se passe ensuite un peu partout dans la ville. Le plus simple est de consulter le programme complet sur notre site internet : https://www.herstal.be/a-la-une/ete-action.

Plus d'infos : david.teti@herstal.be ou sasamo@skynet.be.

FABIOLA, SUPER-AGENTE PROPRETÉ

Sixième et dernière de nos "super-agents propreté" : Fabiola Broniek, qui ramasse les petits déchets dans et autour de l'Arboretum de la rue du Doyard. « *Je viens tous les jours à l'Arboretum et tous les jours, je ramasse les crasses. Avec mon compagnon, on a mis un grand sac poubelle au coin du parc, et je gère et trie les déchets qu'on y dépose. J'aime mon quartier et je n'ai pas envie qu'il soit sale ! La propreté de mon quartier, j'en fais ma priorité* ».

Les déchets sauvages jetés dans les espaces publics sont devenus un véritable fléau. Et pourtant, la plupart de ces déchets sont des canettes et des bouteilles en plastique qui peuvent être déposées dans le sac bleu ou des bouteilles en verre à déposer dans les bulles à verre.

Alors, comme Fabiola, déposez les petits déchets dans la bonne poubelle. Et si vous souhaitez, vous aussi, nettoyer un espace public ou votre rue, vous pouvez vous inscrire sur le site www.wallonieplupropre.be et devenir ambassadeur de la propreté.

RÉPARATION POUR LES INONDATIONS DE MAI-JUIN 2018

Le Gouvernement wallon a (enfin) reconnu comme phénomène naturel exceptionnel les inondations ayant notamment touché Herstal entre le 22 mai et le 3 juin 2018. Ceci ouvre la porte à des réparations pour les personnes ayant subi des dégâts à cette occasion.

Pour ce faire, il faut remplir avant le 30 septembre 2019 le formulaire en ligne établi par le service régional des calamités, ici : https://www.wallonie.be/fr/demarches/calamites-naturelles-publiques-demander-une-aide-la-reparation. Vous pouvez aussi télécharger ce formulaire sur notre site internet (https://www.herstal.be/actualites/reparation-pour-les-inondations-de-mai-juin-2018) et le renvoyer au "Service public de Wallonie - Service Régional des Calamités - Avenue Gouverneur Bovesse 100 - 5100 Jambes" ou par courriel à calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be.

Plus d'infos au service des Calamités : 081 32.32.00

AIDONS LES POLLINISATEURS !

Les hôtels à insectes se multiplient dans les jardins et dans les espaces publics avec plus ou moins de succès. C'est une bonne initiative mais il faut également penser à leur fournir un maximum de nourriture, en particulier pour les précieux insectes pollinisateurs : abeilles, papillons, syrphes.

Ceux-ci interviennent dans la pollinisation de beaucoup de fleurs et nous permettent d'avoir de beaux fruits mais leurs populations sont en déclin. Pour aider les « pollinisateurs », quelques actions simples peuvent être menées :

- planter une haie d'arbustes mellifères (riche en pollen et/ou nectar) : érables, saules, aulnes, cornouillers, noisetiers, aubépines, pruneliers, bourdaines, sureaux, sorbiers des oiseleurs, lierre, etc. (plus d'infos : www.natagora.be);
- semer un pré fleuri de fleurs souvent bleues ou jaunes riches en nectar et/ou en pollen : cardamines des prés, trèfles blancs, résédas, phacélies, bourraches, consoudes, nielles des blés, mélilots blancs, sainfoins, mauves, pissenlits, ronces, etc.;

- planter des arbres fruitiers ou des petits fruitiers : cerisiers, pruniers, pommiers, néfliers, groseilliers, framboisiers, etc.

La Ville de Herstal participe activement à la protection des pollinisateurs notamment en pratiquant le fauchage tardif sur certains talus.

HORAIRES MODIFIÉS EN JUILLET ET AOUT

Attention : veuillez noter que, du 1er juillet au 30 aout, nos horaires d'accueil sont légèrement modifiés.

Pendant l'été, nos services vous accueillent selon l'horaire suivant :

Population : du lundi au samedi de 9h à 12h.

État Civil : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Étrangers : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Urbanisme : lundi et mercredi de 9h à 12h. Le vendredi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous.

Environnement : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. Pour les demandes de permis : sur rendez-vous.

Sécurité & Salubrité publique : lundi et mercredi de 9h à 11h.

Taxes : du lundi au vendredi de 8h à 12h. Prolongation le jeudi de 12h30 à 14h30.

Recette : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Veuillez noter par ailleurs que les permanences du Plan de cohésion sociale sont suspendues pendant tout l'été. Pour les périodes de fermeture des bibliothèques, voyez notre site www.herstal.be.

Éditeur responsable : Ville de Herstal > service Ecrido • Rédaction : Pierre Morel
Herstal infos applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.